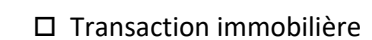


PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

- Arrêté interministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables.
- Arrêté interministériel du 27 avril 2012 fixant les modalités de l'exécution de la mission de contrôle.



RENSEIGNEMENT SUR L’HABITATION EXISTANTE OU PROJETÉE

1. Capacité de l’habitation

Nombres de pièces principales (pièces de plus de 7 m² à usage de séjour, chambre, bureau) :
Nombres de chambres :Autres pièces aménageables en chambres :
Nombres d’usagers simultanément présents :

2. Résidence

☐ Principale☐ Secondaire

3. Statuts de l’habitation

☐ Habitée par le propriétaire☐ Louée☐ Vacante

4. Dans le cas d’une construction neuve

Nom du concepteur (architecte, maître d’œuvre) :
Adresse :
Téléphone et fax :

Nom du constructeur :
Adresse :
Téléphone et fax :

5. Autres locaux que ceux de l’habitation

☐ Hôtel☐ Restaurant☐ Autres à préciser :

Nombre de chambres :Nombre de repas/jour :
Nombre d’usagers simultanément présents :

6. Alimentation en eau potable

☐ Adduction publique☐ Alimentation privée☐ Autres à préciser :

RENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN RÉCEPTEUR DU PROJET DU DISPOSITIF ANC

Contraintes particulières :

1. Présence d’un point d’eau à proximité du dispositif

☐ Source à mètres☐ Cours d’eau à mètres
☐ Puits à mètres☐ Forage à mètres

Ce point d’eau a-t-il un usage ?
☐ Alimentation humaine☐ Alimentation animale
☐ Autres à préciser :

2. Évacuation des eaux pluviales

☐ Fossé☐ Réseaux☐ Puits d’infiltration
☐ Autres à préciser :

3. Si le terrain appartient à un lotissement

Nom du lotissement :
Nom et adresse du lotisseur :
.....

CONCEPTION ET RÉALISATION DU PROJET ANC

1. Concepteur du projet du dispositif ANC (Bureau d’Études)

Nom du chargé d’études :
Adresse :
.....
Téléphone et fax :

2. Installateur du dispositif ANC (Si le choix est déjà fait)

Nom :
Adresse :
.....
Téléphone et fax :

CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF D’ASSAINISSEMENT PROJETÉ

L’ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage,...) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l’installation.

1. PRÉTRAITEMENT des eaux usées :

Ouvrage principal :
☐ Fosse toutes eaux delitres
☐ Autre (préciser) :

Equipements annexes :
☐ Bac dégraisseur de litres
☐ Autres (préciser) :

Relèvement des eaux (éventuel) :
☐ Prévuintype="checkbox"/> Non prévu

2. TRAITEMENT des eaux prétraitées (épuration et évacuation) :

➤ ÉPANDAGE SOUTERRAIN EN SOL NATUREL :
☐ Tranchées d’épandage☐ Tranchées d’épandage en pente
Nombre de tranchées :
Longueur totale d’épandage :mètres
☐ Lit d’épandage
Surface du lit : m²

➤ ÉPURATION EN SOL RECONSTITUÉ ET INFILTRATION DANS LE SOL NATUREL :
☐ Filtre à sable vertical non drainéSurface : m²
☐ Tertre d’infiltrationSurface au sommet : m²
Surface à la base : m²

➤ ÉPURATION EN SOL RECONSTITUÉ OU PAR UNE FILIERE AGREEE ET REJET AU MILIEU NATUREL :
☐ Filtre à sable vertical drainéSurface : m²
☐ Lit à massif de zéoliteSurface : m²
☐ Filière agrééeNuméro d’agrément :
Dénomination commerciale de la filière :
Capacité en Equivalent-Habitant :EH

Le rejet est envisagé :
☐ à la rivière / ruisseau
☐ création d’un puits d’infiltration
☐ zone d’infiltration d’une surface de : m²